

Assemblée Générale 2011

Du

Foyer Pour Tous - Centre Social
Educatif et Culturel

Siège social : 9 place Jacques Brel
51370 SAINT BRICE COURCELLES

Espace Jacques Brel : 09.64.16.58.00
fptcsec.accueiljb@gmail.com

Espace Le Dauphin : 03.26.09.25.81
Fptcsec.accueille@gmail.com

Mercredi 23 mai 2012

SOMMAIRE

Compte Rendu de l'Assemblée Générale 2010	3
Rapport de gestion et d'orientation	7
Rapport du commissaire aux comptes	17
Liste des membres titulaires du Conseil d'administration	36
Tableau des adhérents, secteurs et associations	37
Rapport d'activité	38
L'animation globale	41
Les instances / Les commissions et groupes de travail	
L'équipe du Centre Social / L'animation globale	
Le soutien à la vie associative / Organigramme	
Le secteur Famille	48
Les loisirs de proximité	
Le relais assistantes maternelles	
Conclusions et perspectives	
Le secteur Enfance	53
L'accueil périscolaire / Accueil du Mercredi 3-11 ans	
Accueil durant les vacances scolaires 3-11 ans	
Les interventions scolaires	
Le secteur Jeunesse	61
Rappel des objectifs du secteur jeune / L'accueil jeune 14-17 ans	
Les vacances scolaires 10-17 ans / les mercredis après-midi 10-13 ans	
La danse ados / Le PIJ et le montage de projets / Le conseil des ados	
Perspectives globales pour l'année 2012	
Sections et Associations	74
Associations de Loisirs	
Sections de Loisirs	
Associations Sportives	
Extraits de la revue de presse	99
Questions diverses et questions soumises aux vote	105

**FOYER POUR TOUS CENTRE SOCIAL
EDUCATIF ET CULTUREL
COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE
2010**

Saint Brice Courcelles

25 mai 2011.

Compte rendu

Ordre du jour :

Rapport de gestion et d'orientation.

Rapport d'activité.

Montant de l'adhésion.

Elections des postes au Conseil d'Administration.

Questions diverses.

Françoise Géroudet, Présidente du Centre Social, ouvre la séance de l'Assemblée Générale 2010 du Foyer pour Tous Centre Social Educatif et Culturel. Elle souhaite la bienvenue à tous et présente les excuses : de la Directrice du Centre Social, Judith Dargencourt, pour cause de maladie et de Dominique Topin.

Elle indique qu'elle a reçu beaucoup de pouvoirs mais qu'il ne peut y avoir qu'un seul pouvoir par personne.

La présidente passe ensuite à l'ordre du jour.

Validation du compte rendu de l'AG 2009.

Le compte rendu, remis à chaque participant, ne soulève aucune remarque ; il est soumis aux votes de l'assemblée.

Pas de vote contre.

Pas d'abstention.

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

Rapport de gestion et d'orientation.

Contrairement à l'habitude et conformément à la légalité, le rapport 2010 regroupera en un seul document le rapport moral et le rapport financier.

Pierre Paterour donne lecture du rapport 2010.

Vote du rapport de Gestion et d'orientation :

Pas de vote contre.

Pas d'abstention.

Le rapport de gestion et d'orientation est adopté à l'unanimité.

Il est adopté à l'assemblée d'approuver les comptes 2010 faisant apparaître un déficit de 55753,12 € et donner quitus aux membres du Conseil d'administration pour leur gestion.

La résolution est mise au vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé d'affecter le déficit 2010, soit 55753.12 €, en diminution de la réserve « fonds associatifs sans droit de reprise ».

La résolution est mise au vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Après lecture du rapport spécial du Commissaire, l'assemblée prend acte de l'absence de convention réglementée.

Madame Goury, devant quitter la séance, prend la parole : elle informe les participants que son mandat de représentant de la CAF se termine en septembre. Elle redit combien elle a apprécié ces années de collaboration avec les acteurs du Centre Social.

La présidente remercie à nouveau Madame Goury pour son travail et ses conseils judicieux au sein du Centre Social et indique qu'elle sera toujours la bienvenue en tant qu'invitée.

Madame Goury précise qu'elle répondra avec plaisir aux invitations.

Rapport d'audit sur les comptes de l'association Foyer pour Tous – Centre Social.

Le rapport d'audit est présenté par Monsieur Vermeren Commissaire aux Comptes.

Vote du rapport d'audit sur les comptes :

Pas de vote contre.

Pas d'abstention.

Le rapport d'audit est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité

En l'absence de la Directrice pour cause de maladie, c'est la Présidente, Françoise Géroutet, qui présente le rapport d'activité du Centre Social Foyer pour Tous.

Elle souhaite la bienvenue à une nouvelle section :

Nom : Les Artistes Peintres.

Responsable : Colette Chaumet. Réunion : le vendredi de 14h à 17h.

Vote du rapport d'activité :

Pas de vote contre.

Pas d'abstention.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Montant de l'adhésion au Centre Social.

Montant actuel de l'adhésion :

-Individuelle : **8€50.**

-Famille : **17€.**

Proposition :

-Individuelle : **9€.**

-Famille : **18€**

Vote de la proposition :

Votes contre : 12.

Pas d'abstention.

Votes pour : 26

La proposition est adoptée à la majorité absolue.

Election des membres individuels au Conseil d'Administration.

Se représentent :

-Françoise Géroutet

-Anne Phon-Lacroix

-Pierre Paterour

-Serge Roussel

-Michel Zezimbrouk

Se présente :

-Monique Frémaux

Tous les membres individuels sont élus à l'unanimité.

Questions Diverses

Demande : transmettre à chaque section et association une copie des statuts du Centre Social.

Françoise Géroutet prend bonne note de la demande.

La présidente remercie les participants à l'assemblée. Elle renouvelle ses remerciements aux salariés et à Judith Dargencourt qui donne beaucoup de sa personne. Son travail et son souci de fédérer une équipe méritent toutes nos félicitations.

Remerciements également aux bénévoles des sections et associations. Sans leur engagement, il est clair que le Foyer pour Tous Centre Social ne pourrait pas vivre. Nous avons d'ailleurs indiqué dans les comptes la valorisation du bénévolat et nous invitons les associations à faire de même.

La parole est ensuite donnée à Emmanuelle Hallé représentant la Mairie.

Emmanuelle Hallé, représentant la Mairie, excuse Monsieur le Maire retenu par ses obligations. Elle tient à remercier tous les nombreux bénévoles qui œuvrent au sein des sections et associations, tous les salariés et tous les membres du Bureau pour l'importance et la qualité du travail effectué cette année, travail qui porte ses fruits au regard d'une gestion financière saine.

Elle indique que les travaux de réfection de l'espace Jacques Brel sont bien engagés malgré quelques difficultés de cohabitation avec la poursuite des activités mais il est heureux de constater que chacun y met du sien.

Après ces travaux, viendra, en continuité, la construction de la maison des associations. Cela permettra de réunir et de fédérer les différents publics.

Françoise Géroudet remercie Mme Emmanuelle Hallé de son intervention. L'ordre du jour étant épuisé, elle lève la séance et invite les participants à la rejoindre pour partager le verre de l'amitié.

LE SECRETAIRE

LA PRESIDENTE

Pierre BELLINI

Françoise GEROUDET

Rapport de Gestion et d'orientation

Rapport moral et d'orientation

L'année 2011 a été marquée une nouvelle fois par la mise en place de nouveaux projets :

Des locaux neufs et fonctionnels : le réaménagement des locaux de l'espace J. Brel a été entrepris par la mairie. Il a permis une réflexion concertée sur l'usage des espaces pour permettre une extension de nos activités. Ainsi en plus des permanences de l'assistante sociale, le centre social va pouvoir accueillir les permanences de la PMI dont nous parlions déjà lors de notre Assemblée Générale de 2009. Nous apprécions particulièrement les choix de la municipalité de mettre à notre disposition des locaux fonctionnels et grands : le volume a quasiment doublé et nous disposons désormais d'une salle très vaste à l'étage qui pourra être utilisée par les associations (réunions, activités, ...) et par les familles pour les animations. A nous de faire de ces lieux un véritable lieu d'accueil, de rencontres, d'échanges...

Et ce n'est pas fini : le projet d'extension vers le parc est en route et nous avons travaillé avec les services municipaux pour prévoir les prochains locaux des sections et associations.

Le changement de directeur : Judith Dargencourt a souhaité quitter la direction du centre social. Elle a donné beaucoup d'elle-même et ne s'est pas ménagé en consacrant énormément de temps à la structure. Nous tenons à lui redire comme nous avons apprécié son investissement et nous lui souhaitons beaucoup de satisfactions dans son nouvel emploi. Il nous a fallu du temps pour recruter : le premier a décliné l'offre à la dernière minute, le second est resté 2 jours et a démissionné si bien que nous n'avons pas pu, comme prévu avec Judith assurer un relais parfait ! Le bureau a assuré la transition dans une période animée. Heureusement, celle-ci fut assez courte puisque Laurent Deutsch nous a rejoints le 1^{er} janvier. Il a dû s'imprégner de la culture de notre association en l'espace de quelques jours notamment en se plongeant dans le budget dès son arrivée...

Référent famille : Les animations en direction des familles s'étant développées, nous avons prévu d'embaucher un référent famille à mi-temps dès le mois de mars (contrat de projet avec la CAF). Après une première embauche en juin d'un animateur, il s'est avéré que ses motivations ne nous permettaient pas d'envisager l'avenir avec lui positivement. Aussi nous avons mis fin à ses fonctions pendant la période d'essai. Mathilde Grandrémy, coordinatrice jeunesse a postulé sur cet emploi et elle exerce ces fonctions depuis le 15 octobre. Il est donc difficile d'en faire le bilan en décembre. Les actions en direction des familles ont été réalisées par l'ensemble de l'équipe conformément à notre engagement lors de l'AG 2010.

Il nous faudra plus travailler avec l'association de parents d'élèves pour connaître les besoins des parents en matière de lien avec l'école, d'organisation de rencontres autour de thèmes liés à l'éducation et pour faire avancer la notion de coéducation.

Relations avec la mairie :

En ce qui concerne la réalisation des travaux du nouvel espace J. Brel, les moments de satisfaction sont importants. La concertation a été réelle et même s'il y a quelque fois des couacs, nous avons bien apprécié les relations.

La mairie a abandonné son espace jeune pour le confier intégralement au centre social et nous pensons qu'il est plus clair pour les jeunes de n'avoir qu'un seul interlocuteur.

Nous devons encore progresser dans les échanges et les relations pour mieux travailler ensemble : de par son histoire, l'initiative citoyenne a toujours été encouragée et la commune initie des actions en direction des habitants c'est une richesse pour la population. Nous devons donc être mutuellement plus attentifs à ce que font les uns et les autres pour réellement travailler ensemble. Depuis longtemps, le partenariat est bien engagé sur les actions autour de la pause méridienne, des réunions ont lieu avec l'adjointe chargée de l'éducation, le prestataire de service, les parents et le centre social.

La réunion annuelle sur l'attribution de la salle des fêtes permet un échange sur les animations organisées dans l'année.

Les associations sportives sont en concertation permanente avec l'adjointe aux sports.

Des initiatives conjointes ont été prises avec la bibliothèque et nous devons les multiplier.

Par contre, nous aurions pu, par exemple, être associés à la mise en place d'un terrain bicross pour les jeunes. De notre part, nous avons constaté un problème de communication avec M. le maire concernant les négociations avec le conseil général pour l'accueil des permanences PMI.

Une rencontre est prévue pour échanger sur les actions en faveur de la petite enfance, la négociation à venir de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens vont dans le sens d'un travail partenarial plus systématique.

La municipalité a engagé une démarche dans le cadre du projet agenda 21, le centre social a été présent lors de la soirée définissant le projet et pour les mois à venir, le centre social se doit d'être un partenaire qui apporte sa contribution à la réflexion sur le cadre de vie pour les habitants de notre commune pour ce 21^{ème} siècle.

La réflexion sur nos valeurs : avec la commission Foyer pour tous, nous avons partagé sur ce qui fonde notre « vivre ensemble ». Ce moment d'échanges a été riche et a permis de nous réapproprier nos valeurs que sont :

- L'éducation par tous, pour tous et avec tous
- La démocratie participative
- Le droit aux loisirs pour tous
- La laïcité

Un document sera finalisé au cours de l'année 2012.

Ces valeurs se concrétisent par des interactions entre tous les secteurs du centre. Par exemple le club informatique donne son soutien aux différentes associations pour la mise en place d'un site, les associations sportives travaillent ensemble et non dans la concurrence, ...

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France : notre adhésion à la fédération des centres sociaux se concrétise. Pour l'instant, il n'y a pas de véritable fédération départementale même s'il existe des statuts. Nous avons participé à une réunion en 2011 mais elle n'a pas abouti à des actions concrètes. Cependant, l'année 2012 s'annonce plus positive et nous souhaitons être moteur dans les échanges et la vie d'une fédération marnaise. En effet, si nous voulons évoluer et innover, il nous faut partager nos expériences avec d'autres acteurs de terrain et engager des actions communes dans les secteurs les plus difficiles à animer (par exemple la problématique « jeunesse »). En ce qui concerne le RAM, déjà, les animateurs participent à des réflexions communes et partagent leurs pratiques. Nous avons eu des contacts avec des centres sociaux d'Epernay notamment sur les actions en direction des familles.

La fédération nationale prépare le congrès de 2013 en prenant appui sur une démarche originale :

- Ecouter : interroger les habitants de nos territoires sur les questions qui les préoccupent ;
- Comprendre : réfléchir avec eux sur les tenants et les aboutissants des questions identifiées
- Agir : mettre en place les actions collectives permettant de transformer les réalités locales

Sept questions sociales vont être débattues : la discrimination, l'éducation, l'isolement et la solidarité, le logement, la précarité, la démocratie et la citoyenneté, la santé. Nous pensons qu'il serait intéressant de choisir quelques thèmes et d'en débattre dans notre centre social pour enrichir nos actions auprès de la population de St Brice Courcelles.

Conclusion

Nous avons des rendez-vous à prendre pour 2012 et les années suivantes :

- Renouveler et rajeunir les administrateurs et bénévoles afin de permettre une représentation plus réelle de la population, enrichir le travail de développement social et inventer.
- Communiquer mieux et plus systématiquement en interne mais aussi vers l'extérieur pour multiplier les coopérations.
- Améliorer la participation des jeunes, des parents, de tous les publics, véritable moyen d'agir en faveur de la citoyenneté et de la construction d'espaces solidaires.

Mais gardons en mémoire que nous devons œuvrer en priorité au bénéfice des personnes déstabilisées par des fragilités de toute nature : précarité, solitude, perte de confiance...

Après des années difficiles nous avons aujourd’hui installé les bases du centre social. Nous pouvons envisager plus sereinement l’avenir.

Nos financeurs, la municipalité et la CAF nous font confiance.

Si nous en sommes arrivés à ce stade c’est surtout dû à un travail d’équipe (salariés et bénévoles), à notre capacité collective à assumer les responsabilités, à s’encourager et se soutenir mutuellement avec beaucoup d’enthousiasme.

Françoise GEROUDET

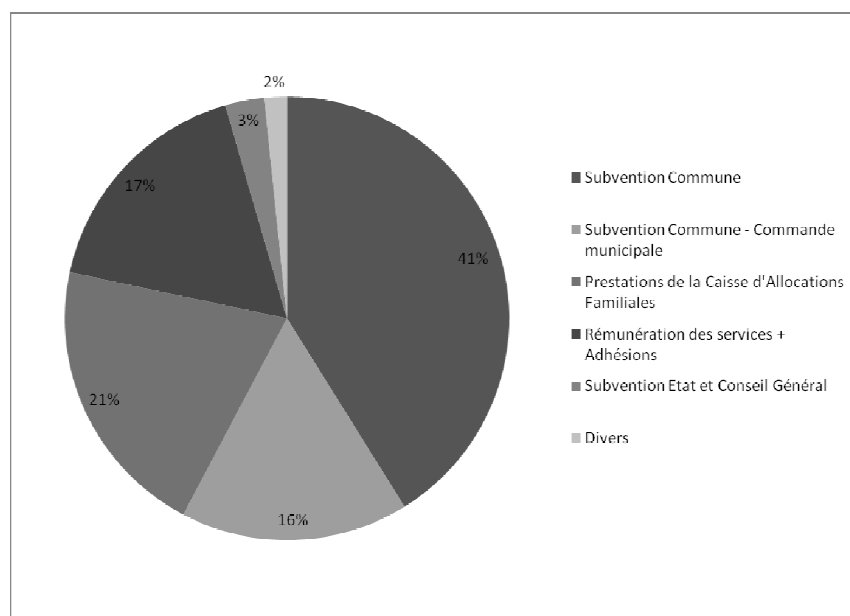
Présidente

Rapport financier

Les recettes proviennent essentiellement de

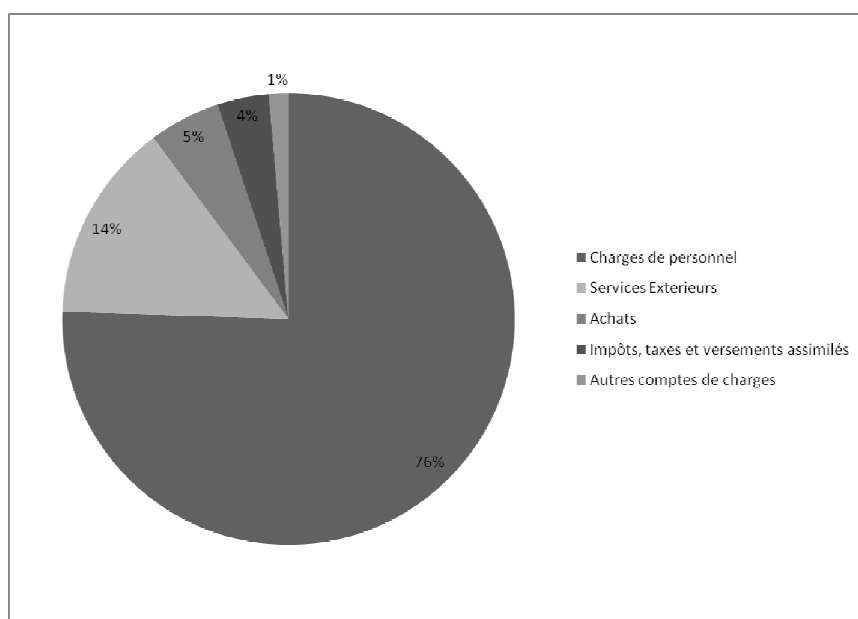
- la mairie (323 913,20 dont XXXX de commande municipale) auquel il faut ajouter 198 630€ de subventions en nature pour la mise à disposition et l'entretien des locaux.
- la CAF (115641,71 €)
- les adhésions et participations des familles (96354,95 €)

Subvention Commune (Fonctionnement, Fonjep, Caisse des ecoles, Différentiel, Investissement)	230770,93	41,1%
Subvention Commune : Commande municipale	93142,27	16,6%
Prestations de la Caisse d'Allocations Familiales	115641,71	20,6%
Rémunération des services + Adhésions (Participation des usagers, bon vacances et manifestations)	96354,95	17,2%
Subvention Etat, Conseil général (CEL, Fonjep, CNASEA,...)	15986,21	2,8%
Divers (Tranferts de charges, produits exercices antérieurs,...)	9157,8	1,6%
TOTAL	561053,87	



Les dépenses se répartissent de la façon suivante :

Achats (matériel pédagogique, administratifs, gestion courante, gouters)	27525,58	5,1%
Services Extérieurs (restauration, transport, cabinet comptable, assurances, téléphone, formations, locations...)	77003,14	14,3%
Impôts, taxes et versements assimilés (taxes sur salaire, formation continue,	20019,61	3,7%
Charges de personnel (salaires bruts, charges, congés payés)	407342,93	75,5%
Autres comptes de charges (amortissements, impôts société)	7458,61	1,4%
TOTAL	539349,87	100,0%



Cette année, le compte de résultat fait apparaître un excédent de 21 704€.

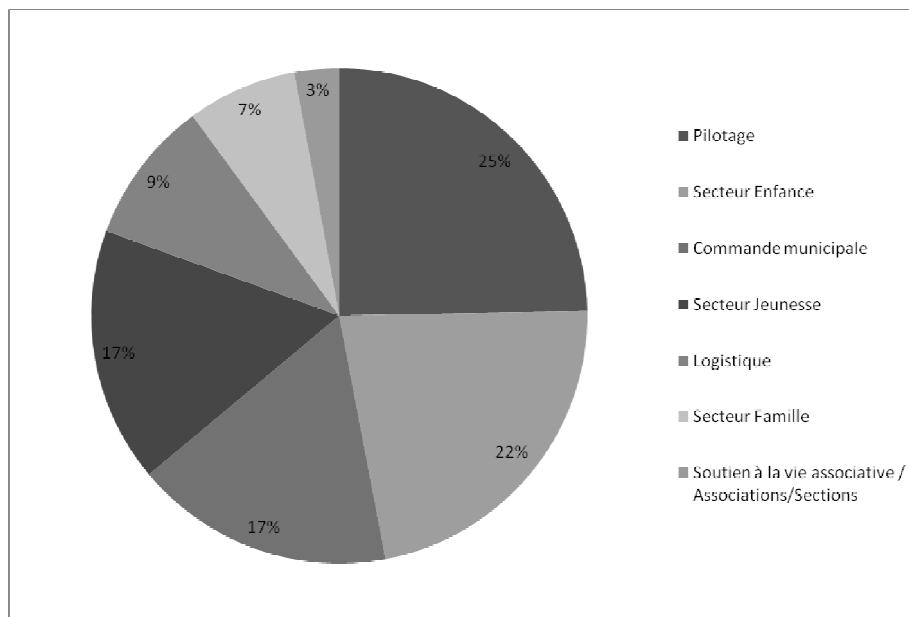
Si ce résultat est positif, il ne faut pas croire pour autant que nous avons trop de subventions. En effet, le départ de Judith avant la fin de l'année et son non remplacement, l'embauche tardive d'un référent famille nous ont, entre autres, permis d'arriver à ce résultat.

Ce résultat est donc le signe d'une gestion maîtrisée au plus juste. En effet, nous avons ouvert le centre une semaine supplémentaire à Noël et la plupart des salariés sont en contrat CDI (Contrat à durée indéterminée d'intermittence). Leurs horaires, annualisés, sont déterminés au plus juste et ne permettent aucune souplesse (remplacement d'un absent par exemple, animation exceptionnelle) et c'est une contrainte forte pour la structure.

Cet excédent nous permet de reconstituer nos fonds propres.

La répartition par secteur est la suivante :

Pilotage	133137,87	24,7%
Logistique	50549,54	9,4%
Commande municipale	91177,8	16,9%
Secteur Enfance	120434,15	22,3%
Secteur Jeunesse	89765,69	16,6%
Secteur Famille	38544,01	7,1%
Soutien à la vie associative / Associations/Sections	15740,81	2,9%
TOTAL	539349,87	



Les charges de logistique sont réparties au prorata des différents secteurs.

Il est à noter que les secteurs de la commande municipale sont en déficit :

- Les interventions scolaires où, en théorie, seule la mairie finance à hauteur de 19714.49 € sont en déficit de 4190,05 €, les charges étant de 21828,59 € auxquelles il faut ajouter 2075.95 €. Du coup, le centre social doit compenser cette perte sur ses fonds propres.
- La pause méridienne où les familles paient directement à la mairie les cotisations et pour laquelle, la CAF participe représente un déficit de 1594.67 € qui pèse sur nos finances 68507.26 € de charges et 6515.19 de logistique pour des recettes de 73427,78 €.

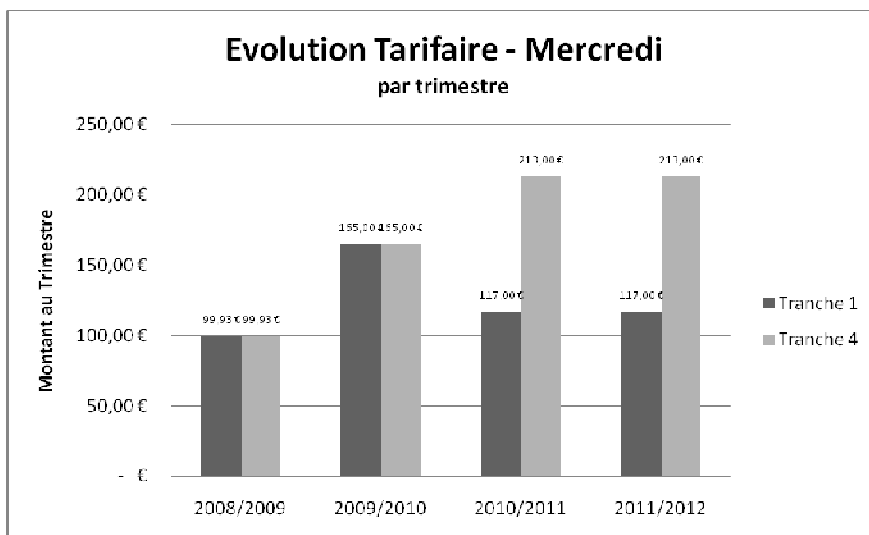
Cette année encore, nous avons bénéficié d'une subvention différentielle importante (24 374€) due au fait que nous avons mis en place un projet avec des fonds européens.

L'année 2012 ne s'annonce pas aussi florissante que 2011.

Nous ne pouvons pas compter sur une subvention différentielle dans la mesure où nous n'avons pas bénéficié en 2011 de fonds (autre que municipaux) supérieurs à ceux de 2010.

Il est clair que nous ne pourrions pas tenir jusqu'en décembre sans prendre à nouveau sur nos fonds de réserve.

Par ailleurs, la participation de familles a très sensiblement augmenté ces dernières années et nous savons que des familles ont diminué le nombre d'heures d'activités au centre pour leurs enfants du fait des coûts importants. (Une semaine au centre de loisirs coûte environ 90€ par enfant, sans sortie, pour la tranche 4). Les tarifs du mercredi ont évolué dans le même sens comme présenté dans le graphique suivant :



Pour l'inscription d'un enfant le mercredi sur l'année cela revient à 639 €. Si l'on ajoute l'inscription à deux périodes de vacances scolaires, le coût annuel pour un enfant est de 1000 € auquel on pourrait rajouter l'inscription en périscolaire du soir et/ou des matins.

D'autre part, nous constatons une certaine injustice à l'égard des familles de Saint-Brice Courcelles : le budget du centre de loisirs d'été (municipal) est largement supérieur à celui du centre social ce qui signifie qu'un enfant qui fréquente le centre de loisirs de l'été paie moins cher et à plus de services...

De même, la reprise de l'espace jeunesse n'a pas donné lieu à une subvention à la hauteur de ce que la mairie dépensait pour ce service.

Toutefois, nous ne sommes pas inquiets, les familles continuent de nous faire confiance et nous allons entrer dans une phase de négociation de la convention avec la mairie. Nous avons une meilleure connaissance des besoins concernant chaque secteur du fait d'une comptabilité analytique plus rigoureuse qui pourra servir de base pour les discussions.

La subvention différentielle nous a permis de bien installer notre structure et nous remercions la mairie d'avoir pris en compte plus que ce qui était envisagé dans l'esprit du départ : en effet, dans la subvention différentielle ont été pris en compte non seulement les participations des familles et la subvention de la CAF mais aussi les aides de l'Etat sur les contrats aidés, les subventions sur projet.

Nous sommes donc confiants pour l'avenir.

Rapport du commissaire aux comptes

**ASSOCIATION FOYER POUR TOUS
CENTRE SOCIAL EDUCATIF ET CULTUREL**

Siège Social : 9, place Jacques Brel
51370 Saint Brice Courcelles

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2011



Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes Associés

Alain FONTANESI Directeur de Bureau
Denis CLÉMENT Directeur Adjoint
Nathalie DROUARD
Laurence MIAS
Romain MOZET
Isabelle PERRYAY
Benjamin VERMEREN

**ASSOCIATION FOYER POUR TOUS
CENTRE SOCIAL EDUCATIF ET CULTUREL**

Siège Social : 9, place Jacques Brel
51370 Saint Brice Courcelles

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2011

10 rue Etienne Oehmichen - B.P. 318 - 51688 REIMS Cedex 2 - Tél. 03 26 09 24 66

Fax 03 26 04 55 93 - E-mail reims-farman@fcn.fr - www.fcn.fr

Société Anonyme au capital de 10 534 400 € - Siège social : 45 rue des Moissons B.P. 428 51065 Reims Cedex - RCS Reims 337 080 089 - APE 6920Z
Société d'Experts-Comptables inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Champagne - Société de Commissaires aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de Reims
Membre de la MGI, Association Internationale d'Experts-Comptables - Société référencée au PCAOB



ASSOCIATION FOYER POUR TOUS
Rapport sur les comptes annuels

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

ASSOCIATION FOYER POUR TOUS
Rapport sur les comptes annuels

Au cours de nos travaux d'audit, nous avons notamment vérifié les subventions d'exploitation comptabilisées avec les conventions correspondantes. Nous avons également porté une attention particulière au respect du principe de séparation des exercices en examinant le rattachement de ces subventions à l'exercice comptable 2011.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la Présidente et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Reims, le 10 mai 2012

Pour la SA FCN
Commissaire aux Comptes
Benjamin VERMEREN
Associé



COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2011

ASSOCIATION FOYER POUR TOUS

Siège Social : 9, place Jacques Brel
51370 Saint Brice Courcelles



KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Bilan
Association

Page : 6

Foyer pour Tous - Centre social éducatif St Brice Courcelles

Au : 31/12/2011

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2010	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et développement					
	Concessions, logiciels et droits similaires	9 436	8 974	462	2 782	
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	Total	9 436	8 974	462	2 782	
Actif immobilisé	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat.out.industriels	9 145	4 391	4 754	6 308
		Autres immobilisations corporelles	11 009	8 233	2 776	3 608
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	Total	20 154	12 624	7 530	9 916	
Immobilisations financières (2)	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	1 250		1 250	1 240	
	Total	1 250		1 250	1 240	
Total I		30 841	21 598	9 242	13 939	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de productions biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	Total					
	Avces et acptes versés sur commandes					
Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	1 582		1 582	1 191	
	Autres créances	36 679		36 679	37 449	
	Total	38 261		38 261	38 640	
Divers	Autres titres					
	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	126 578		126 578	174 073	
	Charges constatées d'avance (4)	2 277		2 277	1 939	
	Total II	167 117		167 117	214 654	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
	Primes de remboursement des emprunts IV					
	Ecart de conversion Actif V					
	Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	197 958	21 598	176 360	228 593	
Renvois	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents					
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle					
	Dons en nature restant à vendre					
	Autres					

Comptabilité tenue en



KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Bilan

Page : 7

Foyer pour Tous - Centre social éducatif St Brice Courcelles

Au : 31/12/2011

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent	
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	71 329	126 329	
	Ecart de réévaluation			
	Réserves			
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice	21 704	(55 753)	
Fonds associatifs Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise			
	Apports			
	Legs et donations			
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
	Ecart de réévaluation			
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme			
	Provisions réglementées			
	Droits des propriétaires (commodat)			
	Total	I	93 033	70 576
	Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		47 020
Provisions pour charges		9 081	8 757	
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)				
Total	II	9 081	55 777	
Dettes	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers (3)			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 137	19 256	
	Dettes fiscales et sociales	44 143	61 781	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes	1 481	2 903	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance (1)	20 482	18 298		
Total	III	74 245	102 239	
Ecart de conversion passif	IV			
Total du passif	(I+II+III+IV)	176 360	228 593	
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an			
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	74 245	102 239	
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs (3) Dont emprunts participatifs			
Engagements donnés	Sur les legs acceptés			
	Autres			

Comptabilité tenue en



KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Compte de résultat

Foyer pour Tous - Centre social éducatif St Brice Courcelles

Page : 8

Période de l'exercice 01/01/2011 31/12/2011 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2010 31/12/2010 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	430	222
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	7 571	4 768
		73 477	70 789
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	81 479	75 779
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	452 355	460 214
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 473	8 574
	Cotisations	14 875	5 127
Autres produits (1)	547	4 197	
Total des produits d'exploitation	I 552 731	553 895	
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	27 525	27 083
	Autres achats et charges externes (2)	77 003	92 624
	Impôts, taxes et versements assimilés	20 019	19 699
	Salaires et traitements	297 831	303 634
	Charges sociales	109 511	111 642
	- sur immobilisations { amortissements provisions	6 307	5 454
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant		
	- pour risques et charges		
	Subventions accordées par l'association	324	951
	Autres charges	168	355
		639	1 969
	Total des charges d'exploitation	II 539 330	563 414
Résultat d'exploitation	(I-II) 13 400	(9 519)	
Dotations	Excédents ou déficits transférés	III	
	Déficits ou excédents transférés	IV	
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	846	1 156
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	V 846	1 156	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	VI		
Résultat financier	(V-VI) 846	1 156	
Résultat courant avant impôt	(I-II+III-IV+V-VI) 14 246	(8 363)	
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
(2) Y compris redevances de crédit-bail { mobilier immobilier			

Comptabilité tenue en



KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Page : 9

Compte de résultat (suite)

Foyer pour Tous - Centre social éducatif St Brice Courcelles

Période de l'exercice 01/01/2011 31/12/2011 * Mission de Présentation
Période de l'exercice précédent 01/01/2010 31/12/2010 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions	3 185	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		115
	Reprises sur provisions et transferts de charges	47 020	
	Total des produits exceptionnels VII	50 205	115
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions		234
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	42 728	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		47 020
	Total des charges exceptionnelles VIII	42 728	47 254
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		7 477	(47 139)
	Participations des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X	19	250
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	603 782	555 166
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	582 077	610 919
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	21 704	(55 753)
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		256 433	254 438
	Bénévolat	57 803	55 808
	Prestations en nature	198 630	198 630
	Dons en nature		
Charges		256 433	254 438
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services	198 630	198 630
	Personnel bénévole	57 803	55 808

Comptabilité tenue en





Foyer pour Tous Centre Social Educatif et Culturel
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2011

Février 2012

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Un contentieux prud'homal a été jugé par la Cour d'Appel le 5 janvier 2011. Il fait suite à un premier jugement rendu par le Conseil des Prud'hommes le 31 décembre 2008 et au licenciement de la salariée le 23 novembre 2009.

L'association a été condamnée à verser des dommages et intérêts puis des sommes à caractère de salaires.

Ce jugement avait conduit l'entité à inscrire en provision pour risques au 31 décembre 2010 une somme de 47 020 € correspondant au coût de la condamnation, provision qui a été reprise intégralement au 31 décembre 2011.



1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général. En particulier, l'association respecte le principe de comptabilité d'engagement.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires en nature.



Foyer pour Tous Centre Social Educatif et Culturel
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2011

Février 2012

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles – Amortissements pour dépréciation

Type d'immobilisations	Mode	durée
Logiciels	Linéaire	3 ans

2.1.2 Immobilisations corporelles et incorporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Immobilisations	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Logiciels	9 436			9 436
Matériel et outillage	9 146			9 146
Matériel informatique	9 408	1 601		11 009
Total	27 990	1 601		29 591

2.1.3 Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

Type d'immobilisations	Mode	durée
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 7 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans

2.1.4 Actif circulant – classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

2.1.5 Produits à recevoir

Remboursements formation et adhésion à recevoir : 4 727 €



Foyer pour Tous Centre Social Educatif et Culturel
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2011

Février 2012

2.1.6 Placements financiers

Les placements financiers sont réalisés sous forme de compte sur livret :

- Livret A : 75 765 €
 - Livret Crédit Agricole : 7 181 €
- 82 946 €





Foyer pour Tous Centre Social Educatif et Culturel
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2011

Février 2012

2.2 Passif

2.2.1 Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme ¹	3 661	752		4 413
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour travaux				
Autres réserves	122 668		55 753	66 915
Report à nouveau débiteur	0			0

2.2.2 Détail des subventions d'investissement

2010	Commune de Saint-Brice Courcelles	Machine à bois :	3 661 €
2011	Commune de Saint-Brice Courcelles	Imprimante/copieur/scanner/fax :	752 €

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite, s'élève à 9 081 €, charges sociales et fiscales incluses.

Ce montant est comptabilisé au passif.

¹ les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association



Foyer pour Tous Centre Social Educatif et Culturel
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2011

Février 2012

2.2.4 Provisions pour risques et charges

2.2.4.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provision pour risques prud'homaux ¹	47 020		47 020	0
Provision pour retraite	8 757	324		9 081

2.2.5 Dettes financières – classement par échéance

Il n'existe aucun emprunt en cours à la date de clôture.

2.2.6 Fournisseurs et comptes rattachés

Libellé	Montant au début de l'exercice	Montant fin d'exercice
Fournisseurs	7 545	5 502
Fournisseurs factures non parvenues	11 711	2 636

2.2.7 Sûretés réelles accordées

Néant.

¹ Cette provision est relative à un contentieux prud'homal dénoué sur l'exercice 2011. Elle couvre le coût total, charges sociales comprises.



Foyer pour Tous Centre Social Educatif et Culturel
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2011

Février 2012

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des subventions en espèces

Subvention Fonjep	7 105
Subvention CNASEA Etat	6 827
Subvention Cel Mairie Saint-Brice Courcelles	1 850
Subvention de fonctionnement Région	204
Subvention de fonctionnement Mairie Saint-Brice Courcelles	273 018
Subvention Fonjep Mairie Saint-Brice Courcelles	19 146
Subvention Caisse des Ecoles	1 300
Subvention Mairie de Saint-Brice Courcelles différentiel N-1/N-2	24 374
Subvention petit matériel Mairie Saint Brice Courcelles	2 890
Subvention de fonctionnement CAF	58 032
Subvention prestations CAF	36 894
Subvention prestations relais assistantes maternelles CAF	11 029
Subvention loisirs de proximité CAF	1 213
Subvention CAF Familles	4 974
Subvention CAF ALSH 2010	3 499
Total	452 355



3.1.1 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

• Produits exceptionnels	50 205
- Subvention exceptionnelle ville Saint-Brice Courcelles	3 185
- Reprise provision pour contentieux prud'homal	47 020
• Charges exceptionnelles	- 42 728
- Charges liées au contentieux prud'homal	47 728
Résultat exceptionnel	+ 7 477



Foyer pour Tous Centre Social Educatif et Culturel
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2011

Février 2012

3.1.2 Subventions en nature

Mise à disposition par la commune de Saint-Brice Courcelles :

- Des locaux, l'entretien de ceux-ci, la consommation du gaz, de l'eau et de l'électricité.
- De manière ponctuelle, de plusieurs véhicules de 9 et 19 places incluant l'assurance, l'entretien et le coût d'une partie du carburant.
- De salles municipales à l'occasion d'activités ou de manifestations spécifiques.

Ces mises à disposition représentent une subvention en nature de 198 630 €, laquelle est comptabilisée au pied du compte de résultat.

3.1.3 Valorisation du bénévolat

La quasi-totalité des activités du secteur « adultes » de l'association est aujourd'hui encadrée par des bénévoles.

Cette contribution est valorisée dans le compte de résultat.

Sur la base globale de 2 086 heures au titre de l'exercice 2011 et d'un taux horaire de technicien d'activités, cette valorisation s'élève à 57 803 €.

Elle est comptabilisée au pied de compte de résultat.



3.1.4 Engagements hors bilan

La Loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle a instauré pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 20 heures/an, pour un salarié à temps complet.

A la clôture de l'exercice, les droits acquis par les salariés s'élèvent à 603 heures au 31 décembre 2011.

3.1.5 Montant des rémunérations et avantages en nature versés aux cadres dirigeants

Conformément à l'article 20 de la Loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, l'association est amenée à communiquer le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

L'association ne compte aucun cadre dirigeant rémunéré.



Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes Associés

Alain FONTANESI Directeur de Bureau
Denis CLÉMENT Directeur Adjoint
Nathalie DROUARD
Laurence MIAS
Romain MOZET
Isabelle PERRYAY
Benjamin VERMEREN

**ASSOCIATION FOYER POUR TOUS
CENTRE SOCIAL EDUCATIF ET CULTUREL**

Siège Social : 9, place Jacques Brel
51370 Saint Brice Courcelles

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2011

10 rue Etienne Oehmichen - B.P. 318 - 51688 REIMS Cedex 2 - Tél. 03 26 09 24 66
Fax 03 26 04 55 93 - E-mail reims-farman@fcn.fr - www.fcn.fr

Société Anonyme au capital de 10 534 400 € - Siège social : 45 rue des Moissons B.P. 428 51045 Reims Cedex - RCS Reims 337 080 089 - APE 6920Z
Société d'Experts-Comptables Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Champagne - Société de Commissaires aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de Reims
Membre de la MGI, Association Internationale d'Experts-Comptables - Société référencée au PCAOB



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

ASSOCIATION FOYER POUR TOUS

Siège Social : 9, place Jacques Brel
51370 Saint Brice Courcelles

Aux membres de l'association,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

ASSOCIATION FOYER POUR TOUS
Rapport spécial

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Reims, le 10 mai 2012

Pour la SA FCN
Commissaire aux Comptes

Benjamin VERMEREN
Associé

**MEMBRES TITULAIRES du CONSEIL D'ADMINISTRATION
FOYER POUR TOUS CENTRE EDUCATIF ET CULTUREL**

Au 22 mai 2012

	<i>Nom Prénom</i>	<i>Adresse</i>	<i>elus jusqu'en</i>
MEMBRES DU BUREAU			
PRESIDENT	GEROUDET Françoise	14ter rue du Moulin de l'Archevêque 51370 SBC	mai 2013
VICE PRESIDENT	PATEROUR Pierre	30 rue Pierre Mendès France 51370 St Brice Courcelles	mai 2013
VICE PRESIDENT SCOLAIRE-TEMPS LIBRE	TOPIN Dominique	rue Paul Millot 51370 Saint Brice Courcelles	mai 2012
TRESORIERE	PHON LACROIX Anne	33 rue du docteur Schweitzer 51370 Saint Brice Courcelles	mai 2013
SECRETAIRE	BELLINI Pierre	rue Louis Blanc 51370 Saint Brice Courcelles	mai 2012
RESPONSABLES DES SECTIONS LOISIRS			
ATELIER MENUISERIE	CROIX Bernard	4 rue deLuzarches 51370 St Brice Courcelles	
ATELIER CHOREGRAPHIQUE	PELLERIN Evelyne	37 rue Marcel Pagnol 51370 St Brice Courcelles	
ATELIER PHOTO VIDEO	CROISON Bernard	7 rue de Houdan 51370 St Brice Courcelles	
CLUB INFORMATIQUE	CAZOR Alain	26 rue de la Fraternite 51370 St Brice Courcelles	
ESCALADE	BONNARD Oilivier	4 rue Edgar Degas 51140 Muizon	
PISCINE	4 adhérents bénévoles		
RENCONTRE ARTISTE PEINTRE	CHAUMET Colette	4, rue Jean Moulin 51370 Saint Brice Courcelles	
PLEINE NATURE	BELLINI Pierre	31rue Louis Blanc 51370 Saint Brice Courcelles	
POTERIE	CROIX Martine	4 rue deLuzarches 51370 St Brice Courcelles	
DANSE DOLK	GERGAUD Blanche	20 bis rue Alphonse Détrés 51370 Saint Brice Courcelles	
TRICOT-CROCHET			
PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS			
CHORALE	NIVOIS Jean Pierre	4 rue du docteur schweitzer 51370 St Brice Courcelles	
CLUB FEMININ	LOREAUX Florence	9 bis, rue Danton 51370 St Brice Courcelles	
Y A K DANSER	MORRA Germain	89 rue de la Commune 51370 St Brice Courcelles	
CLUB PHILATELIQUE	PERLOT Luc	34 rue Curie 51370 St Brice Courcelles	
CLUB DES TOUJOURS VERTS	NERENHAUSEN Jean-Pierre	5 place Charles de Gaulle 51370 St Brice Courcelles	
CONSEIL DES JEUNES	COINTE Jimmy	9 rue des Fédérés 51370 Saint Brice Courcelles	
FANFARE	HUBERT Demis	30A rue Thiolettes 51100 Reims	
ASSBC ATHLETISME	CLIENTI Jean	13 place boris Vian 51370 St Brice Courcelles	
ASSBC BADMINTON	DERYCKE Amance	44 rue Louis blanc 51370 Saint Brice Courcelles	
ASSBC BASKET	CASANOVA Estelle	81 rue de la commune51370 Saint Brice Courcelles	
ASSBC BOULES LYONNAISES	JENNEPIN Roland	8 rue de la Commune 51370 St Brice Courcelles	
ASSBC ESCRIME	PERSEVAL Bruno	14bis rue du Moulin de l'Archevêque 51370 SBC	
ASSBC FOOTBALL	HAVOT Didier	2A, allée des lilas 51370 Saint Brice Courcelles	
ASSBC GYMNASTIQUE	DIAS ALVES Colette	21 rue Pierre Mendès France 51370 Saint Brice Courcelles	
ASSBC HAND BALL	HANNEQUIN Bernard	11 rue Pierre Mendès France 51370 Saint Brice Courcelles	
ASSBC JUDO	ROBINET Pascal	2 place Jean Moulin 51100 Reims	
ASSBC PETANQUE	LEBEAU Bertrand	29 rue Croix l'Abbesse 51370 Saint Brice Courcelles	
ASSBC TENNIS	HOUEBINE Mathieu	51 rue du docteur Schweitzer 51370 Saint Brice Courcelles	
ASSBC TENNIS DE TABLE	MARCEAUX Jean Charles	15 rue de Houdan 51370 St Brice Courcelles	
TWIRLING BATON	CHALLARD Charlotte	26, rue de la Commune 51370 St Brice Courcelles	
ASSBC VOLLEY	LEBEGUE Bertrand	3 Impasse de la Paix 51370 Saint Brice Courcelles	
MEMBRES ELUS			
	ROUSSEL Serge	16 rue de luzarches 51370 St Brice Courcelles	mai 2013
	FREMAUX Monique	7 rue Raymond Queneau 51370 St brice Courcelles	mai 2013
	CHOLET Suzanne	14bis rue du Moulin de l'Archevêque 51370 SBC	mai 2013
MEMBRES DE DROIT			
Représentant de la Municipalité	HALLE Emmanuelle	20 A rue Pasteur 51370 St Brice Courcelles	
Représentant de la Caisse d'Allocations Familiales	HELM Jean-François	18 rue Jean Monnet 51420 Witry les Reims Représentant de la CAF	
MEMBRES DE DROIT SUPPLEANT			
	QUENTIN EVELYNE	rue des Bords de l'Eau 51370 Saint Brice Courcelles	
	DACHELET Daniel	33 rue Marcel Pagnol 51370 Saint Brice Courcelles	
VOIX CONSULTATIVE			
Directeur du Centre Social	DEUTSCH Laurent		
Secrétaire Comptable du Centre Social - Responsable des associations/sections	THIEFIN Marie Chantal		
Coordinatrice Enfance/Famille du Centre Social	RAGOT Séverine		
Coordinatrice Jeunesse du Centre Social	GRANDREMY Mathilde		

RECAPITULATIF DES ADHERENTS PARTICIPANTS AUX ACTIVITES DU FOYER POUR TOUS CENTRE SOCIAL

ACTIVITES	SAISON 09/10 ANNEE 2010	SAISON 10/11 ANNEE 2011	SAISON 2011/2012 ANNEE 2012	RESPONSABLES D'ACTIVITES
JEUNES - ESPACE LE DAUPHIN	65	71	84	GRANDREMY MATHILDE
ENFANCE - ESPACE J. BREL	243	195	215	RAGOT SEVERINE
ATELIER BOIS	16	18	16	Bernard CROIX
ATELIER CHOREGRAPHIE	18	19	20	Evelyne PELLERIN
ATELIER PHOTO/VIDEO	3	3	3	Bernard CROISON
DANSE DE SALON	15	0		James MICHE
DANSE FOLK	11	21	26	Blanche GERGAUD
ESCALADE	21	21	23	Olivier BONNARD
INFORMATIQUE	132	155	171	Alain CAZOR
PISCINE	57	57	66	DANGEST-RIQUET-BOZKHURT-ERTAS
PLEINE NATURE	19	18	19	Pierre BELLINI
POTERIE	15	15	17	Martine CROIX
RENCONTRE ARTISTE PEINTRE		9	5	Colette CHAUMET
TRICOT CROCHET	17	18	20	Blanche GERGAUD
TOTAL	632	620	685	
ATHLETISME	34	54	62	Jean CLIENTI
BADMINTON	63	59	39	Amance DERYCKE
BASKET	54	58	64	Estelle CASANOVA
BOULES LYONNAISES	25	21	20	Roland JENNEPIN
ESCRIME	13	13	12	Bruno PERSEVAL
FOOTBALL	197	192	197	Didier HAVOT
GYMNASTIQUE	165	159	164	Colette DIAS ALVES
HAND BALL	214	252	265	Bernard HANNEQUIN
JUDO	104	103	106	Pascal ROBINET
PETANQUE	95	81	89	Bertrand LEBEAU
TENNIS	4	1	0	Mathieu HOUEBINE
TENNIS DE TABLE	18	11	11	Jean-Charles MARCEAUX
TWIRLING BATON	15	18	22	Charlotte CHALLARD
VOLLEY	9	11		Bertrand LEBEGUE
TOTAL	1010	1033	1051	
BRICOPARADE				
FANFARE	8		19	Demis HUBERT
CHORALE	47	55	53	Jean-Pierre NIVOIS
CLUB FEMININ	56	50	52	Florence LOREAUX
CLUB PHILATELIE	39	41	45	Luc PERLOT
CONSEIL DES JEUNES	10	0		Jimmy COINTE
TOUJOURS VERTS	119	131	132	Jean-Pierre NERENHAUSEN
Y A K'DANSER			39	Germain MORRA
TOTAL	279	277	340	
TOTAL GENERAL	1921	1930	2076	

Rapport d'activités 2011

Comme directeur, le rapport d'activité 2011 du Foyer Pour Tous Centre Social Educatif et Culturel me pose un problème que vous comprendrez j'en suis sûr, en effet, ma date d'embauche dans la structure est le 1^{er} janvier 2012.

Le relais avec Madame DARGENCOURT, la directrice précédente, n'a pu se faire ainsi j'ai découvert son travail sans elle. Heureusement, j'ai été entouré des membres du bureau, du conseil d'administration, des coordinatrices de secteur et de l'ensemble des salariés de la structure. Je tiens à rendre hommage à la qualité professionnelle et la réelle implication de Madame DARGENCOURT dans l'exercice de ses fonctions au Centre Social, j'ai pu le constater à de nombreuses reprises. Le travail décrit dans ce rapport d'activité 2011, est un travail réalisé sous sa direction.

Pour ce qui est de rassembler les éléments nécessaires au bilan annuel 2011, j'ai pu m'appuyer sur l'équipe du Centre Social, je tiens à les remercier tout particulièrement pour leur accueil et leurs réponses professionnelles à mes exigences.

J'ai découvert lors des premiers mois de présence dans la structure que l'activité de l'année 2011 a été riche et diversifiée, le Centre Social est un acteur important de la vie de la commune de Saint Brice Courcelles. Je vous propose de construire le rapport d'activité autour des 5 principaux axes de notre action :

- L'animation globale
- Le secteur Famille
- Le secteur Enfance
- Le secteur Jeunesse
- Les sections et les associations

Le fait marquant de l'année 2011, qui aura des répercussions sur les années à venir, est le début de la rénovation et l'agrandissement de l'espace Jacques Brel. En guise d'introduction, il est bon de rappeler cet événement majeur et de décrire succinctement les conséquences positives et les modifications que cela va entraîner.

Le Centre social de Saint Brice Courcelles est construit autour 2 sites : L'espace Jacques Brel et l'espace Le Dauphin.

L'activité du Centre Social s'articule autour de ces 2 espaces de la manière suivante :

- L'espace Jacques Brel (ex-CLAE), avec la partie 0-11 ans (secteur enfance) et le secteur famille
- L'espace Le Dauphin (ex-Foyer pour Tous), avec la partie section/association et secteur jeunes (10-17 ans).

En projet depuis de nombreuses années, l'agrandissement et la rénovation de l'espace Jacques Brel a vu sa phase de travaux la plus importante durant l'année 2011, pour rappel, la surface est passée de 1011 m² à 1484 m². La cohérence du lieu est grandement améliorée, avec notamment un accès aux personnes à mobilité réduite, la création d'une salle

polyvalente et une logique interne améliorée avec un espace 0-6 ans et 7-10 ans bien délimité. Par ailleurs, cet agrandissement n'est que le démarrage d'un futur regroupement entre les deux espaces du centre social, prévu pour 2014.

Tous ces travaux ont pu se faire grâce à un programme d'investissement de la commune, cofinancé par la commune elle-même, le Conseil Général de la Marne, le Conseil Régional de Champagne-Ardenne et la Caisse d'Allocations Familiales de la Marne. Nous tenons à remercier tous les financeurs et particulièrement la commune de Saint Brice Courcelles pour cette amélioration considérable de la qualité de service proposée aux familles par le biais de ces travaux.

Le second fait marquant est l'arrivée, en mai 2011, d'une nouvelle fonction essentielle à la réalisation des missions d'un Centre Social : Le projet d'animation collective famille.

L'animation collective famille se découpe en deux axes essentiels : les actions animées par le référent famille et la coordination qu'il met en œuvre pour aboutir à la réalisation de nouveaux projets.

Cette nouvelle fonction va donner au Centre Social une nouvelle dimension car la personne affectée à ce poste a en charge un développement transversal des actions. En création, le démarrage s'appuie essentiellement sur l'aspect des actions d'animation. Dans un second temps, nous irons vers un référent famille « orchestre » qui noue des relations intergénérationnelles afin d'identifier et de répondre aux besoins des habitants de Saint Brice Courcelles.

Malheureusement, nous avons eu des difficultés à embaucher une personne pour ce poste de référent famille. Un premier contrat en mai 2011 a duré 2 mois, il a fallu lancer un second recrutement. Finalement, en octobre 2011, le poste est pourvu par le biais d'une mutation interne, c'est Mlle GRANDREMY Mathilde, qui connaît déjà bien la structure, qui évolue vers de nouvelles missions.

Grâce à la mobilisation de l'équipe, et malgré cette vacance de poste, l'ensemble des missions de l'animation collective famille ont pu être réalisées en 2011, vous le constaterez dans la suite du rapport d'activité.

Les activités du Centre Social sont nombreuses et diversifiées. L'année 2011 est une année de montée en puissance de l'activité tout en maintenant une gestion rigoureuse dans tous ses aspects et notamment financiers. La suite du rapport d'activité vous présentera les différentes actions menées durant l'année.

L'animation Globale

Il nous a paru intéressant d'inclure, dans notre rapport d'activité 2011, le fonctionnement institutionnel du Foyer Pour Tous – Centre Social Educatif et Culturel (FPT-CSEC), la première partie est donc consacrée à un retour sur l'organisation du Centre Social, en allant des instances associatives jusqu'aux salariés.

Les Instances

L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale est l'organe souverain de l'association. C'est un lieu de débat, d'information et de prise de décisions. Il existe deux types d'assemblées générales :

- **L'assemblée générale ordinaire**, une fois par an. Elle se prononce sur la gestion de l'association durant l'année écoulée. Les débats portent sur les grandes orientations et projets à venir
- **L'assemblée générale extraordinaire** est convoquée pour traiter des questions importantes ou urgentes (modification de statuts, nouvelles orientations ...)

L'assemblée générale rassemble tous les membres âgés de plus de 16 ans et à jour de leurs cotisations.

La dernière assemblée générale de l'association a eu lieu le 25 mai 2011.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration assure le bon fonctionnement de l'association et applique les décisions prises au cours de l'assemblée générale. Pour L'association Foyer Pour Tous Centre Social Educatif et Culturel, il se réunit environ 3 fois par an.

Le conseil d'administration du Foyer pour Tous Centre Social Educatif et Culturel est composé de :

- Présidents d'associations
- Responsables de sections
- Membres adhérents élus par l'assemblée générale
- Membres de droit (municipalité, CAF)

Les réunions du conseil d'administration pour l'année 2011 :

18 janvier 2011 - présentation du budget 2011 et retour sur l'avancée du contrat de projet 2011-2014 avec la CAF

5 mai 2011 - clôture des comptes 2010, point sur projet CAF, réflexion sur les tarifs des adhésions des activités, appel à candidatures pour le conseil d'administration

4 novembre 2011 - élection du bureau, point financier, poste référent famille, évolution du secteur jeunesse

LE BUREAU :

Les membres du bureau sont élus par les membres du conseil d'administration. Le bureau est chargé de l'exécution des décisions prises lors de l'assemblée générale et des conseils d'administrations.

Il se réunit en moyenne tous les 15 jours avec le directeur de la structure.

Les commissions et groupes de travail

En 2010, dans le cadre du contrat de projet du Foyer Pour Tous – Centre Social Educatif et Culturel, un vaste travail de commissions et de groupes de travail ont été mis en place. De ces réunions, 2 commissions ont été maintenues en 2011. Au regard du travail produit en 2010 lors de ces réunions, il a paru intéressant de maintenir les commissions Sport et FPT, la plupart des échanges ayant lieu durant ces deux temps de travail. Toutefois, il pourra être nécessaire, en fonction des besoins, de réactiver certains groupes de travail.

La commission ASSBC Sport

Cette commission réunit les présidents des associations sportives ainsi que les principaux intervenants autour de la question du sport à Saint Brice Courcelles. La commune est représentée par Mme Quentin, adjointe au sport. C'est M. Roussel qui préside la commission.

A chaque réunion, les participants reviennent sur le dernier compte rendu et font un rapide bilan des deux derniers mois, avec une réunion plus importante sur l'occupation du gymnase pour la prochaine saison.

Elle se réunit en moyenne une fois tous les deux mois. Les dates de réunion de l'année 2011 sont les 10 janvier, 7 mars, 2 mai, 27 juin, 5 septembre, et 14 novembre.

La commission FPT

La commission FTP réunit les associations et sections adhérentes au Centre Social. C'est un lieu de débats et d'échanges. Elle vise à entretenir le projet commun, à mettre en place des actions transversales, à organiser des événements et à échanger des informations. Cette commission est présidée par M. Paterour.

En 2011, elle s'est réunie à 6 reprises autour des sujets suivants :

- 18 janvier 2011, hiérarchisation des subventions d'investissements 2011, réflexion sur l'évolution de la commission FPT, notamment son objet
- 23 mars 2011, une charte comme base d'un projet éducatif partagé, point sur les travaux et projets.
- 1 juin 2011, remise à jour de la plaquette d'activités, complémentarité des deux secteurs jeunes, services civiques quelles possibilités ?
- 30 juin 2011, rentrée des associations, présentation de l'association « Y'a k danser ».
- 31 août 2011, dernier préparatif pour la journée rentrée des associations.

- 21 novembre 2011, bilan de la rentrée des associations, retour sur la dernière présentation de la future maison des associations.

L'équipe du Centre Social

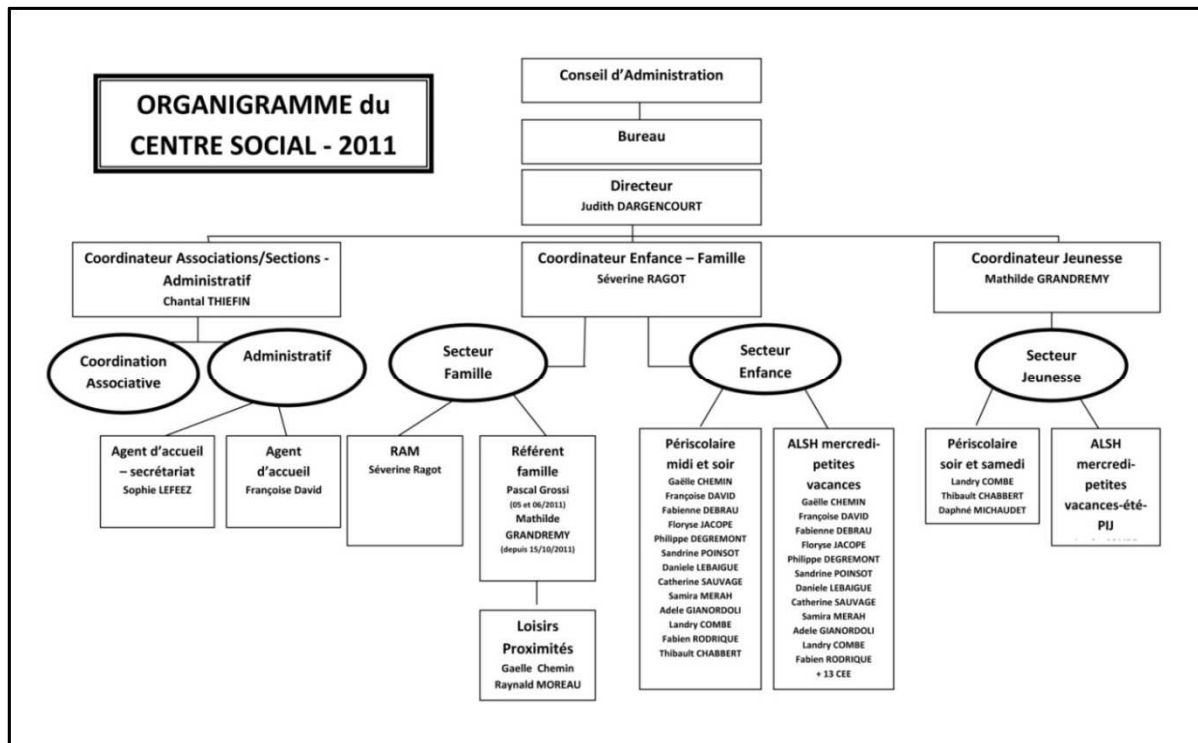
Pour mettre en place l'ensemble des activités, le Centre Social dispose de salariés ayant différentes formes de contrats pour un total de 12,8 Equivalents Temps Pleins.

Le Foyer Pour Tous Centre Social Educatif et Culturel emploie en 2011 :

- 16 personnes salariées en CDI ;
- 3 personnes salariées en CDD ;
- 18 personnes en Contrat d'Engagement Educatif.

Compte tenu des obligations légales et des périodes d'intermittences pour une partie des salariés (changement de rythme et de besoins en main d'œuvre entre les périodes scolaires et celles des vacances – absences d'accueil de loisirs pour les 3-10 ans durant l'été), certains d'entre eux ont un contrat à durée indéterminée d'intermittence. Ce type de contrat oblige le Centre Social à programmer une année en avance les plannings des salariés et peut figer certaines innovations et initiatives.

L'organisation du Centre Social est découpée en 5 parties : Secteur Enfance, Secteur Famille, Secteur Jeunesse, Coordination associative et Pôle administratif.



L'animation globale

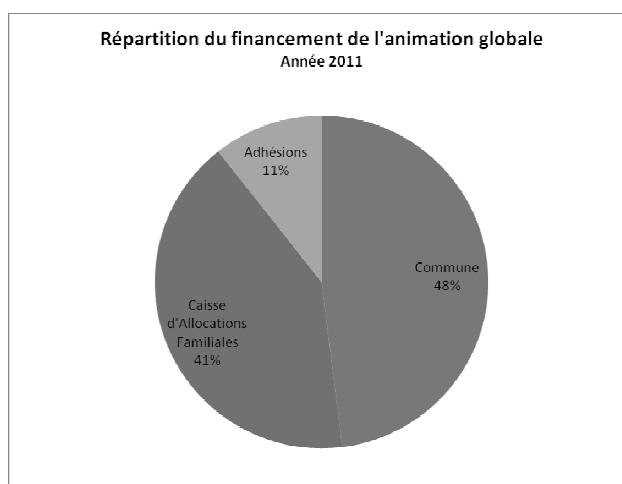
L'animation globale est une fonction transversale de soutien et d'animation de la vie locale et au développement social. Elle doit avoir une approche polyvalente, qualitative et collective. Elle favorise l'exercice de la citoyenneté et l'échange social.

Elle est le cœur d'un centre social, ce sont toutes les fonctions qui permettent d'organiser et de faire fonctionner la structure.

Pour mettre en place l'animation globale, c'est-à-dire accueillir, animer, offrir des activités et des services, développer des liens familiaux et sociaux, être un lieu convivial, mettre en œuvre la participation des habitants, contribuer au partenariat, au-delà de nos activités qui sont financées et organisées par ailleurs, le centre social dispose en terme de moyens globaux d'un financement séparé pour tous les aspects transversaux de notre fonctionnement.

Cette fonction transversale et son financement sont nommés Prestation d'Animation Globale par la Caisse d'Allocations Familiales, elle comprend une partie Pilotage et une partie Logistique qui englobent les moyens humains et matériels suivants : poste de direction, coordination Enfance/Famille, coordination Jeunesse, comptable à mi-temps, accueil et secrétariat (35 heures par semaine), 1 agent d'accueil (12 heures par semaine), le commissaire aux comptes et l'expert comptable, les charges de fonctionnement global (logiciel, informatique, frais administratifs, assurances, ...).

Le principe est que cette partie animation globale doit permettre à la structure de fonctionner. Elle est financée en 2011 par la Commune, la Caisse d'Allocations Familiales et les adhésions, selon la répartition du graphique suivant.



Le travail d'animation globale intègre aussi la mise à disposition de notre structure pour des accueils de partenaires et notamment les permanences sociale. Nous accueillons la permanence de l'Assistante Sociale de Secteur du Conseil Général de la Marne, Madame Borde, chaque semaine, le jeudi matin.

Un vaste travail est réalisé, le Centre Social est reconnu comme étant un acteur important de la vie locale. Toutefois, des améliorations sont à apporter, notamment dans les points suivants :

- Réflexion autour du statut des salariés, notamment les CDII et mise à jour des fiches de poste en lien avec l'évolution de la structure.
- Travailler avec les principaux financeurs autour de points réguliers.
- Poursuivre la structuration de l'outillage informatique à plusieurs niveaux : logiciel de gestion AIGA, comptabilité, serveur...
- Organiser la fonction de pilotage et de coordination des actions autour de bilans trimestriels en lien avec les équipes, les familles et les enfants.
- Poursuivre la réflexion sur la structuration du centre social, en prenant en compte la fusion de l'Espace Jacques Brel et l'Espace Le Dauphin.
- Continuer à être à l'écoute des adhérents, des partenaires, des familles, des financeurs afin d'adapter notre projet éducatif et structurer l'offre de services et d'accompagnement auprès des associations et sections adhérentes au Centre Social car ils sont notre principal partenaire pour la mise en place des activités de la commune : communication, soutien, mise à disposition de moyens techniques...

Le soutien à la vie associative

L'histoire du Centre Social de Saint Brice Courcelles fait qu'il ne développe pas directement d'activités à destination des adultes, cette partie importante de la vie locale est prise en charge par des Sections et Associations de la commune (11 sections, 14 associations sportives et 7 associations de loisirs), en grande partie autonomes et adhérentes au Centre Social.

Chacun de ces acteurs dispose de responsables bénévoles, c'est la richesse de la vie associative locale. Ces personnes donnent de leur temps et sont acteurs de la vie sociale de la commune.

Il est des missions du Centre Social de soutenir cette spécificité et cette richesse locale. Les membres du bureau, la direction et un coordinateur associatif sont à disposition des associations et sections pour être à leur écoute, favoriser l'engagement, coordonner des actions transversales et mettre à disposition des moyens humains ou matériels (aide logistique, formation, aide au montage de projets, ...).

Parmi les actions mises en place en 2011, nous pouvons citer :

- Horaires d'accueil clarifiés sur les 2 espaces du Centre Social ;
- Moyens de communication pour se faire connaître et connaître les autres activités de la commune ;
- Mise en place le 5 septembre de la « Rentrée des associations » ;
- Enquête et Groupe de travail « communication » autour d'une plaquette d'activités et du site internet ;

- Soutien en comptabilité et mise en relation avec la CRESCA pour des formations de militants associatifs ;
- Information autour des assurances et des couvertures exactes en lien avec l'adhésion au Centre Social ;
- Aide au montage de dossiers pour des demandes de subventions.

Parmi les autres informations concernant les sections et associations, il est à noter que le club du 3^{ème} âge a pérennisé un créneau aquagym en partenariat avec l'ORPA, des invitations et un partenariat ont été mis en place avec le Club de Muizon.

Pour ce qui est de la Section Tricot, un partenariat avec une personne a permis d'acheminer des travaux tricotés vers Madagascar. Ils ont aussi fait des dons au Secours Populaire et une association aidant des jeunes mamans.

La section « Rencontre Artistes Peintre » a débuté en janvier 2011. « Y'a k danser » est une nouvelle association fédérée au Centre Social, elle a démarré en septembre 2011.

Le soutien à la vie associative est un secteur important du Centre Social, les améliorations à apporter sont les suivantes :

- Retravailler les modalités de soutien administratif ;
- Aller vers une centralisation des aspects budgétaires, en passant par une formation interne et des documents mutualisés ;
- Continuer à développer les moyens de communication, notamment avec un site internet interactif ;
- Mettre en avant le référent famille et ainsi développer des projets allant vers un développement des relations intergénérationnelles ;
- Continuer à soutenir et développer le partenariat notamment vers les personnes souffrant d'un handicap et les personnes âgées ;
- Réfléchir aux valeurs communes de l'ensemble des associations et sections.

Le secteur Famille



L'un des objectifs principaux d'un Centre Social est d'être un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle. Le secteur Famille est le secteur clef de cet objectif. Il est transversal à l'ensemble des activités. Il a ses objectifs propres qui sont :

- Favoriser les relations parents/enfants ;
- Réunir les parents sur des questions d'éducation ;
- Encourager les échanges de services et de savoirs diversifier les activités pour les moins de quatre ans ;
- Renforcer les activités du Relais Assistantes Maternelles ;
- Adapter l'espace à l'accueil des plus petits.

Depuis octobre 2011, le secteur famille s'est stabilisé. Après le recrutement d'une personne en mai, au poste de référent famille, qui est restée deux mois, le poste est désormais occupé par Melle Grandremy Mathilde.

Cette stabilité a permis le maintien des activités en place (loisirs de proximité) et d'amorcer le travail de partenariat avec le Conseil Général dans le but d'accueillir en 2012, la permanence de la protection maternelle et infantile (PMI) au sein de nos nouveaux locaux.

Il est composé de deux principaux pôles d'activité : les loisirs de proximité et le Relais Assistantes Maternelles (RAM).

Loisirs de proximité

Les loisirs de proximité ont pour objectifs de favoriser le brassage interculturel, intergénérationnel et intercommunal, de permettre une éducation partagée, de mettre en place des espaces de réflexions et de débats sur l'action éducative ainsi que de soutenir l'implication collective des familles.

Ces objectifs ont été atteints durant l'année 2011, l'équipe a mis en place 9 actions en directions des familles, avec une première cette année, l'organisation d'un week-end à Berck sur les plages du nord.

Ce sont 19 personnes, soit 5 familles, qui ont participé à ce séjour. Ce départ a été l'occasion d'amorcer pour la première fois un travail d'implication des familles concernant leurs loisirs.

Une réunion de préparation en amont a permis aux familles de se rencontrer avant la sortie, de choisir le déroulement de ces deux jours et ainsi de créer du lien entre elles.

Nature	Lieu	Dates	Nombre de familles différentes	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants
Visite château de Versailles	Versailles	26 mars	14	23	24
Spectacle Holiday on ice	Reims	12 avril	11	19	23
Week end à la mer	Berck	14 et 15 mai	5	9	10
Spectacle Aladin	Tinqueux	17 décembre	6	8	14
Animation cuisine parents/enfants	Saint Brice Courcelles	25 novembre	2	2	2
Atelier bricolage parents/enfants	Saint Brice Courcelles	17 décembre	5	5	10
Atelier chasse aux œufs parents/enfants	Saint Brice Courcelles	7 avril	15	20	25
Fête du jeu parents/enfants	Saint Brice Courcelles	29 mai	12	14	21
Conteur	Saint Brice Courcelles	26 novembre	11	16	24
TOTAL			81	100	153

Conclusion et perspectives

Nous pensions, avec l'arrivée d'un référent famille pouvoir organiser un premier départ en vacances pour 2012. Hors le poste n'ayant été pourvu réellement en octobre 2011, nous reculons donc d'une année ce projet. Ce contre temps permettra au référent famille de se faire connaître auprès du public et d'engager avec les familles une relation de confiance.

Notre structure a bénéficié de grands travaux d'agrandissement et d'aménagement, ce qui va nous permettre d'accueillir l'animation en salle d'attente PMI. Ce nouveau public que nous ne touchions pas jusqu'alors pourra bénéficier de nos actions. Nous avons programmé durant l'année 2012, deux week-ends. Un dans les Vosges au mois de mars et un sur les plages du Nord en mai. Nous envisageons d'organiser après chaque retour, une soirée photos avec la réalisation de panneaux qui seront exposés dans le hall.

Le relais assistantes maternelles

Le relais existe depuis 2006. Il est maintenant bien reconnu sur le territoire et les assistantes maternelles fréquentent régulièrement ses animations.

Horaires d'ouverture

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Activités d'éveil	8h30-10h00		8h30-10h00	
Permanences téléphoniques	13h30-16h00	9h00-13h30		9h00-11h00
Créneaux réservés aux rendez-vous		16h30-19h00		8h30-11h00

Les activités d'éveil ayant dû être suspendues pour cause de rénovation des locaux de l'espace Jacques Brel, entre septembre 2010 et janvier 2011, la reprise (attendue par les assistantes maternelles) s'est faite le 24 janvier 2011, sur l'Espace Le Dauphin.

Le relais a pour objectifs de mettre en correspondance l'offre et la demande locale concernant la garde des enfants. De permettre aux assistantes maternelles, de sortir de l'isolement, de professionnaliser le métier d'assistante maternelle. De permettre aux parents et aux assistantes maternelles de s'informer des droits et des devoirs de chacun. De mettre en place un lieu d'animation en direction de la petite enfance.

Pour répondre à ces objectifs, le relais envoie 3 fois dans l'année aux assistantes maternelles un questionnaire. Cet envoi permet à la responsable de connaître les disponibilités en terme de place. Cela permet aux parents de réduire leur recherche et de ne contacter que celles qui ont de la place. Les créneaux réservés aux rendez-vous ainsi que les permanences téléphoniques ont pour but d'informer les parents et les assistantes maternelles afin que tous connaissent les droits et les devoirs de chacun.

Le métier d'assistante maternelle se pratiquant au domicile des personnes, ces dernières sont souvent isolées. Afin de permettre une forme de vie sociale dans l'exercice de leur profession, le relais accueille les assistantes maternelles deux fois dans la semaine pour des activités d'éveil. Ces accueils se déclinent en deux temps.

Une première partie avec un temps d'échanges durant laquelle la responsable répond aux différentes questions des personnes présentes (contrat de travail, problèmes liés à la prise en charge d'un enfant, conflits avec les parents...). Ce temps de discussion permet aux assistantes maternelles de rencontrer d'autres personnes, de confronter leur vécu et de se rendre compte que les situations qu'elles vivent au quotidien sont souvent les mêmes que leurs collègues (dédramatisation).

Durant la deuxième partie de cet accueil, une activité d'éveil est mise en place. Cette activité est conçue de façon à ce que les assistantes maternelles puissent la reproduire à leur

domicile. Cela permet aux enfants de développer ses différents sens, sa motricité et de proposer une première socialisation. Ces activités sont aussi l'occasion pour la responsable du relais de discuter avec les assistantes maternelles sur la prise en charge pédagogique de l'enfant et de montrer l'attitude à prendre lorsque l'on s'adresse à un tout petit (expliquer l'interdit, les limites, le déroulement de la journée...), quelle posture avoir (se porter à hauteur de l'enfant lorsque l'on s'adresse à lui...).

Depuis novembre 2011, un travail en partenariat avec la bibliothèque s'est mis en place, le relais se déplace dans les locaux de la bibliothèque afin de venir écouter des histoires racontées par la bibliothécaire de la commune. Cela permet un accueil supplémentaire une fois par mois des assistantes maternelles et des enfants dont elles ont la garde. Par ce biais, nous souhaitons que la bibliothèque soit un lieu où les assistantes maternelles peuvent se rendre et emprunter des livres sans la participation du relais.

Conclusion et perspectives

L'ensemble des nouveaux locaux sera livré au premier semestre 2012. L'organisation et l'aménagement de ces nouveaux locaux vont nous permettre de développer nos activités. Les consultations PMI auront lieu dans notre structure à compter du mois de mai 2012. La présence du médecin ainsi que de la puéricultrice qui ont en charge les agréments et le suivi des assistantes maternelles permettra un travail plus étroit entre le relais assistantes maternelles et les services PMI.

Le secteur enfance est en pleine expansion, il faudra veiller l'année prochaine à tisser un partenariat plus étroit encore avec les services du Conseil Général.

Depuis 2008, la commission famille ne s'est pas réunie, faute de participants. La présence d'un référent famille va permettre de créer une dynamique auprès des familles que la structure n'avait pas auparavant.

La légitimité d'une commission famille reprendra alors toute sa place et le travail du référent famille et de la coordinatrice du secteur famille sera de mobiliser à moyen terme les familles afin de les rendre actrices et ce en les invitant à participer aux réunions qui définiront les axes à travailler en continuité des demandes de nos élus.

La dynamique de développement du secteur famille ne pourra se faire sans la réactivation, très prochainement, de cette commission.

Le secteur enfance



L'accueil et l'animation d'enfants de 3 à 11 ans est l'un des secteurs les plus importants du Centre Social. L'ancien CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole) est le siège du Centre Social et cette histoire est aujourd'hui toujours présente, malgré les vastes travaux.

La volonté de tous les acteurs de conserver un secteur enfance de très grande qualité dans lequel les plus jeune vont trouver, dans ce tiers lieu éducatif à côté de la famille et de l'école, un endroit et des adultes pour les aider à ce construire selon leurs besoins.

Les objectifs fixés pour le secteur enfance sont :

- Favoriser le développement harmonieux de l'enfant par une offre diversifiée ;
- Favoriser la vie en groupe et apprendre à respecter l'autre ;
- Eduquer à la citoyenneté ;
- Développer une pédagogie active.

Notre structure accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans pour les activités suivantes :

- Accueil périscolaire ;
- Accueil du mercredi ;
- Accueil durant les vacances ;
- Interventions scolaires.

L'année 2011 est une année où les animateurs ont dû faire preuve d'adaptabilité. Effectivement, les locaux étant en travaux, l'organisation générale a du être modifiée. Travailler dans un bruit constant et dans la poussière n'a pas été chose facile pour l'ensemble du personnel et les enfants accueillis. Cependant, l'équipe a su faire face et proposer tout au long de l'année des animations de qualités.

Accueil périscolaire

1/ Accueil du matin (7h30-8h30)

Les enfants arrivent de façon échelonnée entre 7h30 et 8h15 dans nos locaux situés place Jacques Brel. Des jeux de société, dessin et d'autres activités calmes sont proposés afin de débiter la journée en douceur. A 8h20, les enfants sont dirigés vers leurs établissements scolaires respectifs. Concernant les plus petits, l'animatrice les emmène dans les salles de classes respectives et effectue avec eux les rites d'entrée à l'école (passage aux toilettes, aide à mettre les chaussons). Si nécessaire les animateurs font le lien entre les parents et les enseignants.

Depuis septembre 2011, afin de respecter le rythme des enfants, les enfants scolarisés en maternelle disposent d'une salle différente de celle des enfants scolarisés en élémentaire.

2/ Pause méridienne (11h30-13h30)

Durant le temps de la pause méridienne, nous accueillons les enfants scolarisés sur les écoles de la commune âgés de 3 à 12 ans.

La pause méridienne se déroule en deux temps.

Un temps de repas suivi ou précédé d'un temps d'animation où différentes activités sont proposées aux enfants, soit des activités structurées à l'année, conseil des enfants et atelier citoyenneté, soit des temps d'activités informelles de type jeux extérieurs, jeux collectifs ou activités créatives..

En 2011, les enfants du conseil des enfants ont organisé en avril un grand jeu autour des droits des enfants pour les enfants déjeunant à la restauration scolaire. En mai, c'est autour de l'association « cœur de grimoire » qu'un cabaret concert s'est déroulé en partenariat avec le secours populaire afin de récolter des fonds pour l'aide à la scolarisation des enfants d'un bidonville en Inde.

En décembre, une collecte de jeux et de jouets a permis de participer à l'action « père Noël vert » et enfin les enfants ont participé au téléthon organisé par la commune de Saint Brice Courcelles.

L'atelier citoyenneté a lui pour sa part organisé différentes collectes, telle que la récupération de l'eau au restaurant scolaire pour le jardin, une collecte de téléphones portables usagés. Les enfants inscrits sur cet atelier ont aussi proposé un grand jeu aux enfants fréquentant la pause méridienne autour du développement durable.

Ces différents ateliers ont permis aux enfants de devenir acteur de leurs projets, de travailler en groupe dans le respect et les idées de chacun mais plus encore à avoir une approche citoyenne dans leur comportement.

En 2012, année des élections présidentielles, l'accent sera porté sur les devoirs et les droits des citoyens dont celui de voter.

3/ Accueil du soir

L'accueil commence à 16h30 et se termine à 18h30.

Les ateliers socio-culturels sont concentrés sur les mardis et vendredis pour des raisons pédagogiques. Ces ateliers ont donné lieu à une représentation devant les familles en juin 2011. Moments riches en émotions où le plaisir fait place au stress après être monté sur scène afin de faire découvrir aux familles le travail effectué sur une année scolaire.

Les enfants inscrits sur la structure qui ne participent pas aux ateliers socio-culturels se voient proposer tout au long de l'année des activités préparées en amont par les animateurs. Depuis septembre 2011, les animateurs travaillent en binôme sur chaque tranche d'âge (moins de 6 ans et plus de 6 ans). Ainsi, chaque soir, les enfants se voient proposer une activité « dirigée » (peinture à la pastelle, jeux de rôle..) par un animateur

tandis que son binôme reste à disposition pour répondre aux envies des enfants (jeux de billes, toupies, jeux de société...).

La difficulté sur ces temps est le départ échelonné des enfants, lesquels peuvent partir à tout moment et donc de ne pas profiter pleinement de l'activité mise en place. Il n'est pas rare que les enfants donnent la consigne à leurs parents de ne venir les rechercher qu'à 18h30, c'est à dire l'heure de fermeture.

Si les enfants semblent trouver leur place au sein de nos activités et souhaitent rester jusqu'à la fermeture, se pose la question de savoir « quand font-ils leurs devoirs », après 18h30 ? Il paraît difficile pour eux de se concentrer après une journée d'école suivie d'un temps de loisirs. Certains enfants sont en collectivité une grande partie de la journée, quand ont-ils le temps de ne rien faire, de se ressourcer, de rêver... ?

Depuis septembre 2011, l'aide personnalisée qui se déroulait jusqu'alors le midi, se déroule désormais le soir de la sortie de l'école à 17h10. Nous devons donc désormais retourner à l'école après la sortie afin de reprendre les enfants concernés ce qui nous a obligé à recruter une personne supplémentaire afin d'effectuer la navette puisqu'il faut un animateur à l'école élémentaire et un animateur à l'école maternelle.

La volonté de l'équipe pédagogique de rendre acteurs les enfants au sein de leurs activités est en cours de réalisation. La mise en place du travail en binôme afin de permettre aux enfants de choisir une activité « dirigée » ou encore de faire ce qu'ils ont envie sous le regard attentif de l'adulte référent, participe largement à cette réussite.

Nous envisageons à la rentrée 2012, de proposer aux enfants la possibilité de faire leurs devoirs au sein de notre structure avec un animateur. Cela permettrait aux enfants de pouvoir avoir un temps de relaxation, de détente en rentrant à leur domicile.

Accueil du mercredi 3-11 ans

Le centre de loisirs des mercredis 3-11 ans est un moment important de la vie du Centre Social. Tout comme les vacances scolaires, il est un temps à part, un temps de loisirs et de détente pour les enfants.

Il se déroule en plusieurs séquences, les enfants peuvent s'inscrire, soit le matin, le midi ou l'après midi, ou toutes compositions possibles. En plus, ils peuvent s'inscrire à un atelier d'initiation le matin, soit seul (1 heure et demie), soit la matinée complète. Nous avons un fonctionnement à la carte, parfois compliqué à gérer.

1/ Accueil du matin

L'organisation du mercredi matin a été pensée de façon à pouvoir s'inscrire selon les besoins réels des familles.

Ainsi l'enfant peut venir soit :

- 1 heure pour un atelier socio culturel

- Toute la matinée pour pratiquer des activités de détente
- Toute la matinée en alternant les activités de détente avec un atelier culturel

En fin d'année scolaire les enfants participants aux ateliers danse, GRS, arts du cirque et magie se sont produits sur scène à la grande joie de tous et de toutes.

La difficulté d'organisation réside sur le fait que les enfants arrivent de manière progressive et peuvent repartir sans avoir fini l'activité (en dehors des ateliers culturels). Cela demande de la part des animateurs une grande adaptabilité et peut être un frein dans le développement des projets mis en place.

Cette année, les travaux ont impliqué une organisation spécifique. Le groupe des moins de 6 ans a bénéficié de locaux dans l'école maternelle et le groupe des plus de 6 ans a utilisé les locaux du restaurant scolaire. En effet, le bruit et la poussière occasionnés par les entreprises ne nous a pas permis d'accueillir les enfants dans des conditions optimales.

2/ Accueil du midi

Les enfants inscrits le matin peuvent bénéficier d'un service de restauration. Jusqu'alors le nombre d'enfants inscrits permettaient le réchauffage des plats préparés la veille par la cuisinière. Les animateurs étaient chargés de mettre la table, réchauffer et servir les plats puis en fin de repas de débarrasser les tables et de mettre à tremper la vaisselle. Depuis septembre 2011, le nombre d'enfants déjeunant au restaurant scolaire n'a cessé de croître et nous n'étions plus en mesure d'accueillir de façon correcte les enfants. Plusieurs solutions ont alors été envisagées (repas froid, arrêt des inscriptions...). Suite à des négociations avec la société Avenance, fournisseur des repas durant le temps scolaire, nous aurons en 2012 une personne qui s'occupera de la fabrication des repas ainsi que du service.

Cette nouvelle organisation permettra aux enfants un repas de meilleure qualité et permettra aux animateurs de remplir leurs fonctions d'animation et d'accompagnement auprès des enfants.

3/ Accueil de l'après midi

Tout comme pour les autres accueils, il a fallu cette année s'adapter au jour le jour pour organiser les loisirs des enfants au milieu du bruit causé par les travaux, dans des locaux sans cesse en bouleversement. Mais cela n'a pas entravé le fonctionnement du centre car toutes les activités prévues ont été réalisées.

Les activités manuelles se sont en effet déroulées soit dans les locaux du restaurant scolaire soit dans les salles de l'ancien centre. Elles se sont articulées autour des saisons ou des fêtes annuelles. Les enfants ont pu découvrir de nouvelles techniques de dessins grâce à la mise en place d'une formation en arts plastiques pour les animateurs, les plus petits ont pratiqué des activités d'éveil sensoriel comme le modelage, la peinture avec les doigts... A chaque tranche d'âge les activités manuelles ont été adaptées et originales.

Pour les plus de 6 ans, les activités d'extérieur ou au gymnase se sont organisés autour des jeux collectifs traditionnels comme les « gamelles, poule renards vipères, jeux de piste et autres balles aux prisonniers ». De nouvelles activités comme rollers, ballades en vélo ont

aussi été mises en place. Pour les moins de 6 ans ces activités se sont déclinées en petites ballades en parcours de motricité et en jeux collectifs comme les « jacques a dit, les statues de pierres... ». Là encore les activités ont été adaptées selon les tranches d'âges.

Quant aux sorties, nous avons proposé comme tous les ans des piscines, des jeux dans les bois (de Chesnay), des visites à la médiathèque de Reims pour écouter des contes.

Nous avons innové en proposant une visite des statues de la cathédrale et celles de Lapie qui sont éparpillées dans le centre ville, une sortie à la patinoire et enfin les enfants ont pu visiter le château de Fère en Tardenois ainsi que l'abbaye d'Igny et participer au festival de la marionnette à Charleville.

4/ Conclusions et perspectives

Malgré les travaux et la gêne occasionnée par ceux-ci, l'équipe a accueilli les enfants et a fait preuve d'adaptabilité.

Les enfants semblent satisfaits des activités proposées mais souhaiteraient sortir plus souvent à l'extérieur. Ce sera un de nos objectifs l'année prochaine.

Accueil durant les vacances 3-11 ans

Depuis plusieurs années le FPT-CSEC organise les accueils de loisirs pendant les petites vacances scolaires d'hiver, de printemps et de la Toussaint.

Cependant, avec l'arrivée de nouvelles familles sur la commune, les demandes commencent à se faire plus nombreuses pour une ouverture sur Noël pour les 3-11 ans.

Durant les matinées, les activités proposées s'adressent à toutes les tranches d'âges confondues. Cela permet de mettre en place une certaine solidarité, les plus grands aidant les plus petits. Les fratries ont pu ainsi, si elles le souhaitent, pratiquer une activité commune. Ce fonctionnement a pu être mis en place grâce à la volonté des animateurs, lesquels ont proposé des activités pouvant correspondre à toutes les tranches d'âges.

Concernant les après midis, l'équipe, selon les vacances, propose deux types d'accueil :

Un accueil autour d'un stage où l'enfant va pratiquer et progresser sur une technique toute la semaine. 3 niveaux sont pris en compte pour ces stages : Maternelles, CP-CE1 et CE2-CM2

Un accueil plus traditionnel de centre de loisirs avec beaucoup d'activités différentes proposées autour d'un thème et en lien avec une sortie à la journée.

A chaque fin de semaine, afin de montrer aux familles ce qui a été réalisé avec les enfants, un goûter réunissant les parents, les enfants et les animateurs est mis en place. Ce temps permet aux enfants de montrer leurs productions et d'avoir un moment convivial réunissant l'ensemble des acteurs.

Pour la première fois cette année, notre structure a ouvert durant les vacances de Noël. Nous pensions accueillir une vingtaine d'enfant pour cette première, mais nous avons

finalement accueillis plus du double prévu (46 enfants). Par cette ouverture, nous avons répondu à un besoin réel de garde.

Depuis septembre 2010, nous appliquons un tarif modulé selon les revenus des parents, au fil des vacances, nous avons touché des familles qui ne fréquentaient pas la structure et dont le coefficient permet d'être en tranche 1. Cette mesure a permis de rendre accessible les loisirs à un plus grand nombre.

Depuis quelques temps déjà, nous rencontrons des difficultés à recruter des animateurs compétents en vacances. Le salaire que nous proposons reste dérisoire par rapport à la charge de travail demandée et aux responsabilités qui incombent aux animateurs. Il nous est toujours difficile de se projeter concernant le recrutement des animateurs, et il nous arrive parfois de refuser des enfants afin de respecter le taux d'encadrement.

La passerelle entre l'espace Jacques Brel et le Dauphin mise en place depuis septembre 2009, fonctionne de mieux en mieux. Les enfants âgés de 10 ans ont le choix entre les deux espaces après des débuts timides, ce projet a atteint nos objectifs, nous n'accueillons désormais quasiment plus d'enfant de 10 ans en journée complète.

Conclusions et perspectives

Nous pensons pour l'année 2012 à former des jeunes habitants la commune au BAFA, afin de résoudre notre problème de recrutement d'animateurs. Afin de ne plus refuser d'enfants nous envisageons d'embaucher plus d'animateurs et ainsi être plus souple au niveau de notre taux d'encadrement tout en respectant la législation.

L'ouverture de la première semaine des vacances de Noël ayant rencontrée un vif succès, nous envisageons pour 2012 une ouverture sur les deux semaines des vacances de Noël.

Retravailler sur les vacances d'été pour trouver une organisation, avec la Municipalité, qui nous permette de continuer, sur l'été, le travail de passerelle initié sur l'année.

Interventions scolaires

Depuis de nombreuses années un travail en partenariat avec l'Education Nationale et la Mairie est en place, dans le cadre d'un CLAE.

Le temps d'intervention dédié à chaque classe est actuellement d'une heure par semaine.

Ces temps d'intervention des animateurs du FPT-CSEC sur les écoles favorisent la connaissance de tous les enfants scolarisés à Saint Brice Courcelles, ce qui participe à la mise en place d'un maillage éducatif efficace sur la commune.

Ces temps permettent d'une part de faciliter la mise en place de la démarche d'expérimentation ou l'expression des enfants et d'autre part de dégager du temps sur lequel les enseignants peuvent travailler avec de plus petits groupes.

La charte tripartite (Education Nationale, Commune, Centre Social) a été signée le 9 octobre 2009. Celle-ci permet de mieux définir et cadrer ces temps d'intervention et la démarche d'accompagnement sur l'année scolaire.

Ces actions sont intégralement prises en charge, financièrement, par la Municipalité.

Chaque classe bénéficie d'une heure d'intervention durant la semaine. Durant ce temps, les animateurs reçoivent les enfants dans nos locaux ou à l'intérieur des écoles afin de mettre en place le projet élaboré en partenariat avec l'enseignant. Les projets diffèrent suivant les classes, en fonction des attentes des enseignants et du thème choisi : théâtre, technologie, sciences, film d'animation, découvrir la nature, la mare, les abris pour les petites bêtes, découverte du monde sur l'école maternelle.

Selon la demande des enseignants, les animateurs sont amenés à se former afin de mettre en place le projet. C'est pourquoi en 2011, deux animatrices se sont formées autour de la mare (7 heures), deux autres sur les 5 sens (3 heures), 3 animatrices ont participé à une formation autour des arts plastiques (6 heures), deux animatrices se sont formées à la technique du théâtre sur leur temps personnel, en participant à un atelier théâtre toutes les semaines.

Depuis la rentrée 2009 (et suite à la signature de la charte), une fois par trimestre, les animateurs rencontrent les enseignants afin de faire le point sur l'avancée du projet. Ces temps permettent de recadrer si nécessaire les actions. Après chaque séance, un temps informel permet à l'enseignant et à l'animateur de faire un point rapide si cela s'avère nécessaire. Cela permet de recadrer le projet si besoin.

En terme de conclusion et de perspective, nous souhaitons continuer sur la dynamique de formation lancée de manière à ce que les interventions scolaires ne se fassent plus sur la base des potentialités de nos animateurs, mais que ceux-ci soient formés (et augmentent ainsi leur champ de compétences) pour répondre aux attentes des enseignants.

Mieux respecter le planning d'organisation défini dans la charte signée en 2009.

Prévoir du temps afin que les animatrices puissent participer aux différentes sorties organisées par les enseignants en lien avec le projet de leurs interventions scolaires.

L'année 2011, a été marquée par les travaux d'agrandissement et de réfection de nos locaux ce qui a parfois désorganisé nos accueils. La livraison de l'ensemble de notre structure courant 2012, va nous permettre de réorganiser notre fonctionnement et d'optimiser l'occupation de l'espace avec un retour des moins de 6 ans dans nos locaux.

L'accueil des services du Conseil Général (PMI, Assistante Sociale) va permettre un travail plus étroit de partenariat et ainsi de créer un maillage social autour des familles les plus en difficultés.

Le secteur Jeune

